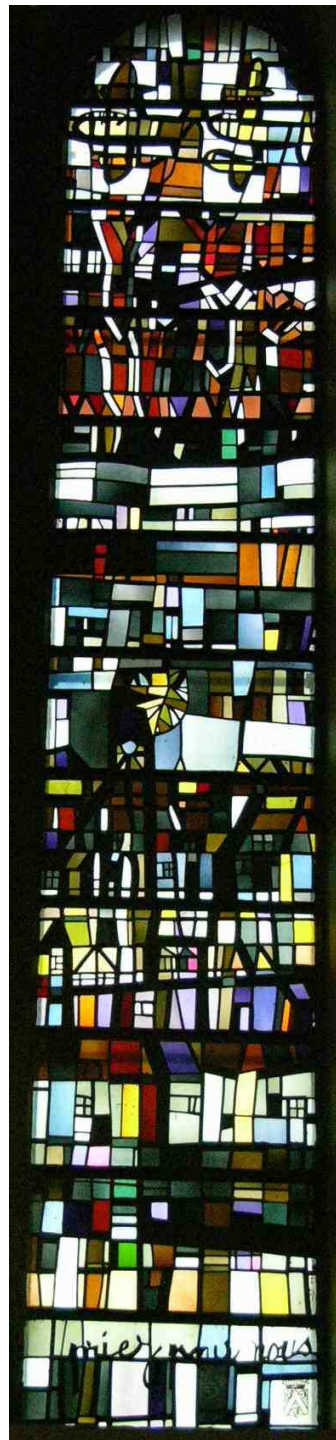


Feuillet  
téléchargeable sur  
le site Internet des  
paroisses de La  
Bruyère

<http://www.doynnesaintservais.be/secteurlabruyere/index.htm>

(aller dans  
"Historique")

© Paroisse  
Saint-Lambert  
Émines  
(2010)



## **PAROISSE SAINT-LAMBERT - ÉMINES -**

### **APERÇU HISTORIQUE**

- Secteur pastoral de La Bruyère -

## **SAINT LAMBERT**

Avec saint Hubert et saint Willibrord, **saint Lambert** est considéré comme un des saints qui contribua à l'implantation définitive du christianisme dans nos régions.

Né à Maastricht de parents riches, dont la famille avait donné plusieurs comtes au royaume franc, il reçut à la cour de Théodard la formation cléricale et à la cour du roi l'éducation palatine. Il se fit dès lors remarquer non seulement par ses vertus, en particulier par sa chasteté et son humilité, mais aussi par sa vigueur physique, son agilité et son courage. Fort bien vu de l'évêque Théodard, il était tout désigné pour lui succéder. Après l'assassinat de ce dernier, les suffrages du clergé et du peuple, ainsi que la grâce du roi d'Austrasie Childéric II, le portèrent au trône pontifical.

Après le meurtre de Childéric II, Ebroïn contraignit Lambert à céder son siège à un intrus, Pharamond. Il se retira à l'abbaye de Stavelot où il demeura sept années, édifiant les moines par sa vie pieuse et régulière. Après la mort violente d'Ebroïn, Lambert put quitter son exil (682). Il exerça bientôt une grande autorité sur le roi, Clovis III (690-694), et le maire du palais, Pépin II.

La mort tragique de saint Lambert doit être regardée comme un des événements les plus considérables de l'histoire de Liège. C'est à elle que la modeste villa qui avait d'abord appartenu au domaine public, puis à l'Église de Maastricht, doit être devenue une grande cité. On a longuement discuté sur les causes de ce drame. D'après la *Vita Landiberti*, deux hommes méchants, à savoir Gall et Riold, ne cessaient de molester l'évêque et ses ministres. Ils se rendaient coupables envers eux d'actions perverses. Tous en étaient irrités. Des amis du pontife, remplis de colère et de tristesse, mirent à mort ces deux individus, "comme ils l'avaient bien mérité". Or Gall et Riold avaient des liens de famille avec le puissant domesticus, Dodon, préposé à l'administration du fisc et des domaines royaux. Dodon jura de venger ses proches. Un matin, avec une troupe de gens armés, il surprit le pontife dans la villa de Liège. L'évêque saisit une épée pour se défendre, mais bientôt il la rejeta. Ses deux neveux, Pierre et Andolet, parvinrent d'abord à repousser les envahisseurs. Ceux-ci renouvelèrent leurs assauts et massacrèrent une partie de la suite du saint. Un des sicaires monta sur le toit de la maisonnette et, d'un coup de lance il étendit par terre l'évêque qui priait. C'était le 17 septembre de l'année 705.

d'Émines – elle-même détachée du doyenné de Leuze. Deux années plus tard est érigée la **région pastorale de Namur** comprenant les doyennés d'Andenne, Auvélais, Fosses-la-Ville, Gembloux, Jambes, Leuze, Namur et Saint-Servais. En 1979, la paroisse d'Émines est incluse au **secteur pastoral de Meux-Rhisnes (La Bruyère)**, faisant lui-même partie intégrante du **doyenné de Saint-Servais**.



*Paroisse Saint-Lambert*  
Rue de Rhisnes 5080 Émines

Abbés Patrick Libbrecht et Joseph Koffi

Source des informations :

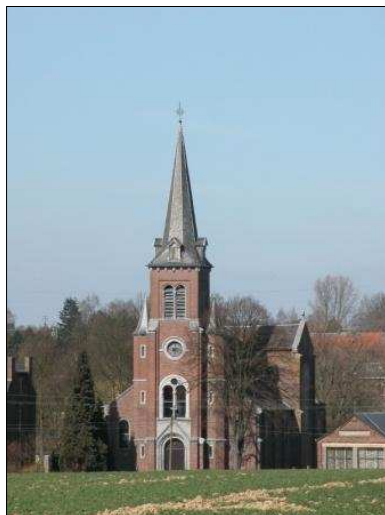
- R. DELOOZ, *La Bruyère. Commune du Namurois*, Namur, 1986.
- E. DE MOREAU s.j. (sous la dir. de), *Histoire de l'Église*, 3<sup>ème</sup> éd., Tournai-Paris, Casterman, 1931 (*Collection belge de manuels d'histoire*).
- E. DE MOREAU s.j., *Histoire de l'Église en Belgique*, t. V : *L'Église des Pays-Bas (1559-1633)*, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1952.
- J. GENNART s.j., *Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte. 1808-1979*, Namur, Céruna, 1980 (*Répertoires Meuse-Moselle*).
- J. GENNART s.j., *Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte. 1808-2002*, édition revue et augmentée (2003) disponible en ligne : [http://archives.saintaubain.be/gennart/edifices\\_culte\\_diocese.htm](http://archives.saintaubain.be/gennart/edifices_culte_diocese.htm)
- X. IPPERSIEL, *Saint-Martin et son histoire*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XIV : *Histoire d'Émines*, 1878.
- F. JACQUES, *Le diocèse de Namur en mars 1561. Étude de géographie historique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1968.
- C. J. JOSET s.j. (et collab.), *Répertoire, par diocèses et doyennés, des paroisses en 1789*, Namur, Ceruna, 1980 (*Répertoires Meuse-Moselle*).
- A. LANOTTE (sous la dir. de), *Le patrimoine monumental de la Belgique*, volume 5 : *Province de Namur – Arrondissement de Namur*, t. I (A-M), Liège, Solédi, 1975.
- J. WILLEMART et a., *Piété populaire en Namurois*, Namur, 1989 (catalogue de l'exposition organisée par le Crédit communal et le Musée des traditions namuroises à la Maison de la culture de Namur du 8 septembre au 8 octobre 1989).

Merci à Monsieur l'abbé J.-P. Poncin, locataire à Saint-Martin, pour la visite du domaine ; merci au père A. Defoux pour les précisions relatives au pèlerinage actuel à saint Lambert.

Collecte des informations, synthèse et photos :  
Éric Lauwers (mars-avril 2005 – remis à jour mai 2010)



Les plans d'un édifice néo-roman sont acceptés par le conseil de fabrique et par les autorités communales en date du 18 juillet 1870. Un arrêté royal du 3 octobre de la même année entérine la décision. La nouvelle église est construite dès 1871 à quelques dizaines de mètres de l'ancienne, sur un sol considéré par l'architecte comme présentant plus de stabilité. La vieille église **Saint-Lambert** est démolie en 1874. Une partie de son mobilier sert à équiper la nouvelle construction, l'autel notamment.



Les vieux autels collatéraux, les confessionnaux et la cuve baptismale – éléments datant tous du XVII<sup>ème</sup> siècle – sont également sauvés. La nouvelle église paroissiale est inaugurée le 29 mai 1877 et le restant de l'ameublement est acquis en 1886. Le nouveau presbytère est construit par la fabrique en 1900. Les vitraux des bas-côtés sont posés en 1962 (L. Perot) et ceux du transept en 1962-1963 (L. M. Londot).

Après la mémorable fête du centenaire de la construction du nouvel édifice (1977), il a été question de le réaménager – voire de le démolir ! – à cause de sa vétusté et de sa taille trop importante. L'évêché de Namur s'y est toujours opposé.

Le 17 septembre 2006, à l'occasion de la fête patronale, le 1300<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de saint Lambert est fêté. Une messe solennelle est concélébrée en l'honneur du saint par les abbés A. Defoux et R. Dardenne dans une église pavoisée pour la circonstance. La célébration est relevée de la présence de la fanfare Sainte-Cécile de Rhisnes et une exposition relative aux origines de la paroisse est prévue pour la circonstance.

### Situation actuelle

Le 26 septembre 1958, un décret épiscopal crée le **doyné de Saint-Servais**, auquel est attachée la paroisse **Saint-Lambert**

Ainsi le meurtre de Gall et de Riold se trouvait vengé à la fois par la mort du pontife innocent et par celle de ses neveux coupables. En effet Lambert, près d'expirer, accusa formellement Pierre et Andolet d'être les auteurs du meurtre de Gall et de Riold. Mais l'auteur de la *Vita Landiberti*, impressionné par la gravité des injures faites au saint pontife et à ses ministres, cherche à les absoudre. Quoiqu'il en soit, Lambert fut vite canonisé par la voix populaire. Des témoignages indiscutables de la première moitié du VIII<sup>ème</sup> siècle prouvent que, dès lors, conformément à une pratique



fort usitée au Moyen Âge, on lui décerna le titre de martyr. Le corps avait été transporté en bateau de Liège à Maastricht et déposé dans la basilique de Saint-Pierre de Maastricht.

Des anges, prétend le premier biographe de la *Vita Landiberti*, se chargeaient de garder son tombeau. Bien plus, ils chantaient nuit et jour pour l'honorer. À Liège, dans la maisonnette où avait été répandu son sang, s'allumaient miraculeusement des cierges. Deux hommes et une femme aveugles recouvrèrent la vue. Les meurtriers du saint, à commencer par Dodon lui-même, furent atteints par la main de Dieu.

Le cadavre du saint ayant dans un premier temps été déposé dans la tombe de son père, à l'église Saint-Pierre de Maastricht, la dévotion populaire se portait de préférence du côté de Liège, vers la maison où s'était déroulé le drame.

Là s'opéraient les principaux miracles. Aussi vit-on la foule, jeunes et vieux, hommes et femmes, concourir allègrement à l'édification d'une basilique. La cérémonie de la translation put se dérouler, le 24 décembre 717 ou 718, semble-t-il. À Nivelle-sur-Meuse et à Herstal, où s'arrêta le cortège, se produisirent des miracles. La foule reconnaissante s'empressa d'y élever des "basiliques". Pour recevoir dignement les reliques du martyr, on avait construit dans l'église Saint-Lambert un mausolée "admirablement orné par le travail des artistes, par l'abondance de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des bijoux de toute espèce, apportés alors et dans la suite par les riches et les puissants du jour".

Source : d'après É. DE MOREAU s.j.,  
*Histoire de l'Église en Belgique des origines aux débuts du XII<sup>ème</sup> siècle*, t. I,  
Bruxelles, L'Édition Universelle S.A., 1940, p. 91-104.

À **Émines**, la vénération de **saint Lambert** remonte à plus d'un millénaire. Selon la tradition, une chapelle dédiée au saint aurait déjà existé au IX<sup>ème</sup> siècle. Une charte de l'église Saint-Aubain de Namur datant de 1047 atteste de l'existence d'une église dont le saint guérisseur était le patron. Durant plusieurs siècles, **Émines** devient une véritable destination de pèlerinage à "Saint-Lambert des Gouttes". En effet, le saint – ayant vécu dans nos régions au VII<sup>ème</sup> siècle – y est vénéré pour différentes affections comme celles de la goutte, de la goutte sciatique, des rhumatismes, de la névralgie, de la paralysie, de la neurasthénie et plus généralement contre les affections nerveuses. Parallèlement au culte rendu au saint dans



l'église paroissiale d'**Émines**, une chapelle fut construite dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle en amont du village, sur l'emplacement de la fontaine du Saint-Lambert – actuellement à la *Rue Trieux-des-Gouttes*. Aujourd'hui, **saint Lambert** continue d'ailleurs à être fêté, même si la forme "traditionnelle" du

pèlerinage a disparu. Chaque année, le dimanche le plus proche de la fête du saint patron – le 17 septembre –, une messe solennelle est célébrée autour de la chapelle en l'honneur du saint. Chants et lectures en wallon sont mis à l'honneur pour la circonstance.

### **Le lointain passé médiéval**

La paroisse d'**Émines** est aujourd'hui une entité relativement bien définie, quoique l'église actuelle soit légèrement excentrée du cœur du village. À l'origine, cette situation ne prévaut pas. Au Moyen Âge, le territoire de l'ancienne commune d'**Émines** est subdivisé politiquement en trois seigneuries incluses au Comté de Namur : **Saint-Martin**, **Hulplanche** et **Émines**. **Saint-Martin** et **Émines** constituent deux véritables hameaux distincts l'un de l'autre, tandis qu'**Hulplanche** ne généra jamais de village à proprement parler. Dès 1392, ces trois entités appartiennent à la franchise de Vedrin, distincte de celle de Namur.

travaux sont effectués afin de rendre son accès plus commode *particulièrement pour les Pèlerins, qui viennent en foule invoquer saint Lambert pour "la goutte"*. Notons en outre que parallèlement à l'afflux de pèlerins étrangers, à la même époque, les paroisses de Warisoulx et de Villers-lez-Heest sont toujours dépourvues d'église et que **Saint-Lambert** doit accueillir couramment les fidèles de ces paroisses, l'édifice étant dès lors trop exigü et manquant de commodités.

### **Le séisme révolutionnaire**

En 1794, comme suite aux troubles révolutionnaires secouant notre puissant voisin français et conséquemment à la victoire française de Fleurus face aux Autrichiens, la "Belgique" est annexée. **Émines** – nouvelle commune créée et englobant **Saint-Martin** et **Hulplanche** – devient un territoire du département de Sambre-et-Meuse et subit dès lors la vindicte des lois françaises, notamment les lois restrictives au niveau de la pratique du culte.

En 1801, conséquemment à la signature du *Concordat* entre Bonaparte et le Saint-Siège, bien que sous conditions, le culte catholique est rétabli. Les paroisses sont réorganisées en fonction de la législation concordataire de 1803-1804, puis de 1807-1808. Napoléon reconnaît les nouvelles circonscriptions paroissiales arrêtées par les évêques, en accord avec les préfets.

### **Rétablissement**

Attachée au **diocèse de Namur**, la paroisse d'**Émines** est rétablie en 1808 et attachée au doyenné de Leuze en 1837.

Comme dans la plupart des autres paroisses voisines, la hausse démographique du XIX<sup>ème</sup> siècle nécessite un réaménagement de l'ancienne église paroissiale. Ce réaménagement est d'ailleurs radical puisque l'abbé Ippersiel – connu pour son dynamisme – décide de raser l'ancien édifice en 1869. En effet, à cette date, la paroisse d'**Émines** reçoit encore occasionnellement des fidèles venant de Warisoulx et de la chapelle de Villers-lez-Heest, ce qui nécessite la construction d'une église plus spacieuse.

calvinistes des États confédérés qui ne se privent pas d'y commettre de nombreuses exactions durant l'hiver de 1577. Le village est partiellement détruit dans la contre-offensive catholique menée par le gouverneur des Pays-Bas don Juan d'Autriche qui repousse sur Gembloux la menace des réformés – victoire du 31 janvier 1578.

### Tragique XVII<sup>ème</sup> siècle

De nombreuses guerres continuent à se dérouler dans nos campagnes et les habitants ont à souffrir des exactions commises par les nombreuses armées de passage. Par exemple, en 1644, le petit village de **Saint-Martin** est à nouveau occupé et en partie détruit. Il est complètement ravagé dans les mois qui précèdent le siège de Namur par les troupes de Louis XIV (1692). La petite chapelle continue néanmoins à servir de lieu de culte jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, bien qu'en 1757, il est possible que celle-ci soit désaffectée. En effet, dans une description de la seigneurie faite par Claire-Louise de Spangen – veuve de Messire Paul Alphonse de Berlo et propriétaire à cette époque –, le clocher semble avoir disparu : *Seigneurie à clocher quoique le clocher n'existe plus, elle consiste en haute, moyenne et basse justice sur quatre charrues de labour dépendant du château et quatre maisons de manœuvriers situées sur le trieux des Frènes, commune de **Saint-Martin** comme aussi la cense de Seumois et dépendance, droit d'établir mayeur, échevins, greffier et sergent, amendes et confiscations, droits seigneuriaux de chasse, de pêche, déclarant qu'elle n'est chargée que d'un chapon de reconnaissance à sa Majesté, payable à la recette des Domaines de Namur.*

Situé non loin de là, le domaine d'**Hulplanche** subit un sort similaire puisqu'en 1743, il est provisoirement abandonné. La chapelle castrale avait encore servi en 1685 pour le baptême de Jean-Guillaume Nicolas de Heusche, célébré par le révérend curé de Saint-Denis.

De son côté, l'église d'**Émines** – à cette époque située au bout de l'actuel parking du Centre culturel – subit, elle aussi, de nombreuses déprédations lors du siège de Namur en 1692. Elle doit être partiellement reconstruite afin d'accueillir avec décence les nombreux pèlerins à **Saint-Lambert**. Un rescrit datant de 1723 précise que des

L'actuel "domaine de **Saint-Martin**" porte à l'origine le nom de **Huy-l'Église** et, plus tard, celui de **Saint-Martin-Heuglise**. De par ce toponyme, il est indéniable que ce hameau dispose à l'époque médiévale d'une église ou d'une chapelle, vraisemblablement dédiée à la Vierge.



De l'ensemble, il ne subsiste aujourd'hui que le château-ferme, fortement remanié au cours des siècles. Les vestiges de l'église – réaménagés depuis peu en appartement privé – se limitent au mur méridional percé de deux fenêtres en mitre surmontées d'un arc cintré (XVI<sup>ème</sup> siècle). Ce lieu de culte – fréquenté par les ouailles du petit hameau adjacent – est d'ailleurs construit dès avant le XIV<sup>ème</sup> siècle et est réaménagé aux XVI<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Les deux remarquables pierres tombales conservées actuellement dans l'église de Saint-Denis en proviennent. L'une, usée aujourd'hui, représente le chevalier de Seumois, Jean Dorés (1300-1320) ; l'autre, en meilleur état de conservation, figure Jacquemin du Chenoit (1316). Avec l'église de Saint-Denis, ces deux pierres sont deux des plus précieux témoins matériels de cette époque pour notre secteur de La Bruyère.

Tout comme **Saint-Martin**, le domaine d'**Hulplanche** remonte à l'époque médiévale – son nom originel est **Huy-le-Planche**. Moins importante que celle de **Saint-Martin**, cette seigneurie n'est constituée que d'une vaste exploitation agricole – largement remaniée aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles –, sans véritable implantation villageoise d'importance. Une chapelle castrale y est aménagée à l'usage des habitants du lieu.

Les communautés de **Saint-Martin** et d'**Hulplanche** sont à cette époque toutes deux cures filiales de l'église mère de Saint-Denis.

**Émines**, quant à elle, constitue un petit hameau distinct situé non loin de l'actuelle Ferme de la Tour. Les villageois y disposent d'une petite église dont une première mention date de l'an 1407 – l'église **Saint-Lambert**, déjà.

### **Soubresauts de l'ère moderne**

Au niveau religieux, ces trois seigneuries sont liées au diocèse de Liège (1305-1559) durant tout l'essor et le déclin du Moyen-Âge. Mais au XVI<sup>ème</sup> siècle, la tutelle de Liège prend fin. Une réorganisation de la cartographie religieuse s'impose.

D'une part, la répartition des circonscriptions ecclésiastiques de nos régions (treize diocèses) remontant pour la plupart à l'époque romaine ainsi qu'au Haut Moyen-Âge ne correspond plus du tout au découpage politique des XVII Provinces. À ce moment, les treize diocèses dépendent de trois provinces ecclésiastiques situées hors du pays : Cologne, Trèves et Reims. Le diocèse de Liège, bien plus étendu que la Principauté de Liège elle-même, dépend plus particulièrement de l'archevêché de Cologne. Cette organisation ne tient d'ailleurs compte ni des langues parlées, ni de l'accroissement démographique. Une telle organisation chaotique génère nécessairement des problèmes de communication, particulièrement handicapants dans une Europe secouée par les idées des réformateurs. Les visites irrégulières dans les paroisses n'assurent plus vraiment aux autorités ecclésiastiques un contrôle efficace du clergé.

D'autre part, depuis la réforme de Luther au début du siècle, les progrès du protestantisme préoccupent avec acuité nos souverains catholiques, Charles Quint puis Philippe II. Comment "sauver" ce qui reste du catholicisme ? Une réorganisation rigoureuse de la répartition des diocèses donnerait ainsi une plus forte cohésion aux XVII Provinces et assurerait au souverain la nomination – et le contrôle partiel ! – du corps épiscopal. Un tel remaniement constituerait dès lors une arme efficace pour juguler les idées novatrices des réformés, un réel tremplin pour les idées de la réforme catholique.

### **La réorganisation territoriale de 1559-1561**

Le 12 mai 1559, le pape Paul IV consent à la réorganisation des évêchés dans nos régions. La bulle *Super Universas* supprime l'ancienne répartition et subdivise le territoire de nos régions en trois

provinces ecclésiastiques en tenant notamment compte de l'aspect linguistique : voient ainsi le jour les archevêchés de Malines, Utrecht et Cambrai – ce dernier incluant les nouveaux diocèses d'Arras, Tournai, Saint-Omer et celui de **Namur**.

À la mort de Paul IV (1559), le nouveau pape Pie IV confirme la bulle de son prédécesseur. Les limites du nouveau **diocèse de Namur** sont définies. Bien que cette délimitation religieuse n'ait que peu à voir avec les limites de l'évêché d'aujourd'hui, les sept paroisses de notre secteur actuel de La Bruyère y sont déjà incluses. Le *Projet de dotation et de circonscription* de 1560 prévoit la tutelle de **l'évêché de Namur** sur : *Bonesche, Esmynes* (et hameau de **Huglise**), *Meux* (et hameaux de *Mehaignoulle, Scley et Trypsee*), *Rysnes, Saint-Denys* (et hameau de *Isnes-Sauvages* – bien que certains textes en fassent une dépendance de Bossière), *Viller le heste et Waristoul*. La bulle *Ex Injuncto* (11 mars 1561) en assure l'application. Le *Registra Vaticana* de cette même année fait mention de la création des paroisses suivantes : *Bovesche, Lesmynes* (et hameau de **Huglise** – **Saint-Martin-Huglise**), *Meux* (*Scley* – *Sclephaie*), *Rysnes, S. Denis, Viller le Heste et Waristoul*.

Toute cette réorganisation fait inévitablement ombrage aux anciens privilèges : ceux de la noblesse, ceux des abbayes brabançonnaises et particulièrement ceux des évêques liégeois. En 1562, le chapitre de Saint-Lambert s'oppose d'ailleurs fermement à l'installation du premier évêque de Namur, Antoine Havet. Quelques chanoines et le doyen du chapitre de Saint-Aubain sont même menacés par la justice liégeoise sans que toute cette affaire tracasse les ouailles de nos paroisses.

Quoi qu'il en soit, ce remaniement territorial mené parallèlement au Concile de Trente atteint son but : un meilleur contrôle du clergé dans la lutte contre la dissidence protestante. Les diocèses sont maintenant subdivisés en entités inférieures, les doyennés, ceux-ci étant constitués des différentes paroisses dont le guide avait "charge d'âme" (*cura animorum*). C'est d'ailleurs de cette appellation que dérive le nom de "curé".

Les guerres de religion font rage dans la région. Le petit hameau de **Saint-Martin** a à souffrir de ces heurts. Il est occupé par les troupes